

## Rémunérations et statuts des aidants et des aidantes

**La consolidation du statut de proche aidant rémunéré correspond à un besoin urgent de familles souvent aux prises avec des situations économiques, matérielles, mais aussi statutaires inextricables. Elle nécessite une réflexion collective sur les enjeux normatifs des nouvelles formes de solidarité, d'aide et d'échange au sein des familles, mais aussi sur la reconnaissance du travail d'aide.**

Les chercheurs ont étudié les différentes facettes de la monétarisation de l'aide consentie par des proches à une personne en situation de handicap ou à une personne âgée en perte d'autonomie.

La première partie de la recherche a consisté à analyser les discours de représentants institutionnels et associatifs dans le domaine de l'action publique traitant de la place des aidants, ainsi que les mesures et les dispositifs concrets qui ont été mis en place ces dernières années : prestation de compensation du handicap (PCH) et allocation personnalisée d'autonomie (APA). La nature des tâches accomplies par les proches ainsi que la rémunération en elle-même sont les deux points de clivage déterminants au sein des réseaux spécialisés. Deux études de cas ont été réalisées dans deux départements contrastés : l'Isère et la Seine-Saint-Denis. Les chercheurs ont procédé à l'analyse d'une soixantaine d'entretiens approfondis avec des aidants et des aidantes de personnes en situation de handicap et de personnes âgées en perte d'autonomie conduits dans ces deux départements. Les résultats sont analysés dans la seconde partie du rapport. Certains aidants ont fait le choix d'être monétarisés, d'autres ont refusé explicitement ou ne s'étaient pas saisis de cette possibilité, parfois faute d'informations. Les entretiens révèlent que cinq enjeux principaux structurent la relation des aidants avec la rémunération : leur parcours de vie, le travail et l'emploi, l'argent, les activités d'aide et la famille. L'analyse montre comment les personnes aux prises avec une activité d'aide font sens de ces enjeux et quels sont les points problématiques pour elles. Le rapport propose une exploitation supplémentaire des résultats de la recherche en les situant par rapport à des enjeux d'action publique dans le domaine de l'accompagnement à domicile de la perte d'autonomie et du handicap : maltraitance des aidants ou aidantes et des personnes aidées ; souffrances, satisfactions et gratifications ; liberté de choix ou, au contraire, obligations ; solidarités croisées et entraides réciproques ; relations entre les proches et les professionnels ; formation, apprentissages et professionnalisation ; relations avec les institutions et accès aux droits ; rapports au genre. L'analyse de ces enjeux a permis de faire les constats suivants :

- la rémunération est un critère non déterminant de l'engagement dans la « carrière d'aidant » ;
- la rémunération a des effets nuancés sur les parcours des aidants, entre protection et fragilisation ;
- la rémunération a des effets ambivalents sur les relations intrafamiliales.

En conclusion, la rémunération améliore la situation économique des aidants, mais le cadre d'emploi n'est pas suffisamment solide pour les protéger contre la précarité et l'inégalité des assignations de genre : ce sont surtout les femmes qui s'engagent dans la relation d'aide. La rémunération n'offre pas non plus de référentiels d'action suffisamment clairs pour éviter les conflits de normes au sein des familles.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2019).

## Pour plus d'information sur ce projet

- Le rapport de recherche et la synthèse sont consultables sur le site de la CNSA : <https://www.cnsa.fr/sites/default/files/303-giraud.zip>

## À propos du laboratoire

### Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise – CNAM)

Fondé en 2004 avec pour ancrages principaux la sociologie du travail et des organisations et la sociologie de l'entreprise, le laboratoire a rapidement développé des travaux reconnus dans le champ de la sociologie des solidarités sociales et d'une sociologie politique non conventionnelle de l'économie. Il se distingue par la constitution de pôles de recherche de référence nationaux et internationaux sur des objets tels que le travail social, l'économie sociale et solidaire, les relations professionnelles ainsi que le genre et les discriminations.

Si la sociologie est la discipline centrale pour le laboratoire, il s'est enrichi de chercheurs venus d'autres horizons : l'économie, la gestion des ressources humaines, le droit, l'ergonomie et la science politique. Ce sont donc plus de 130 chercheurs et chercheuses, doctorants et doctorantes en sciences sociales qui croisent leurs spécialités disciplinaires, méthodologiques et théoriques pour saisir les transformations des rapports sociaux et de leurs modalités d'institutionnalisation dans des univers qui mettent en cause les identités individuelles, les affiliations sociales et l'exercice de la citoyenneté, qu'il s'agisse du rapport au travail et à l'emploi ou des modalités les plus diverses de la protection sociale. Les chercheurs et les chercheuses du Lise mènent des projets de recherche à forte dimension comparative et/ou internationale (notamment avec l'Allemagne, l'Italie, le Maghreb, des pays d'Amérique du Sud, le Canada et le Québec...) sur la base d'enquêtes empiriques qualitatives ou quantitatives.

## Contact

Olivier Giraud, directeur de recherche au CNRS  
Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise)  
UMR CNAM CNRS n° 3320  
Courriel : [oligiraud@ymail.com](mailto:oligiraud@ymail.com)

Référence du projet n° 303  
2015 – Projet de recherche contractualisé  
Titre : Rémunérations et statuts des aidant.e.s – Parcours, transactions familiales et types d'usage des dispositifs d'aide (O. Giraud et B. Rist).